



PolySeSouvient
PolyRemembers



Mosquée de
Québec



Mouvement étudiant
pour le contrôle des
armes / Student
Movement for Gun
Control

COMMUNIQUÉ (*See [English version here](#)*)

Nouveau sondage: 7 Canadiens sur 10 appuient la demande de la Mosquée de Québec de limiter les chargeurs à cinq balles

Québec - Montréal, le 4 juin 2020 – Un [nouveau sondage](#)¹ réalisé par **Environics Research** pour le compte de **PolySeSouvient** montre que la majorité des Canadiens (71%) appuie la demande de limiter nombre de balles dans les chargeurs à cinq plutôt que de maintenir les limites actuelles de cinq balles pour les armes d'épaule et de 10 balles pour les armes poing (hormis une série d'exceptions et d'exemptions). Moins de trois personnes sur dix (29%) préfèrent que le gouvernement maintienne les limites actuelles.

Limiter la capacité des chargeurs à cinq est une demande de longue date de la communauté de la **Mosquée de Québec**, du **mouvement étudiant PAS_ICI** et de **PolySeSouvient**. Dans la foulée de l'annonce du 1^{er} mai dernier lors de laquelle le **gouvernement Libéral** a prohibé quelques 1 500 modèles d'armes d'assaut au pays, le **ministre de la Sécurité publique Bill Blair** a dit qu'il entendait également mettre de l'avant [de nouvelles mesures sur les chargeurs à grande capacité](#).

Voir les résultats du sondage ici :

http://polysesouvient.ca/Documents/POLL_20_05_11_to_14_Environics_Limit5_Magazines.pdf

Voir un survol des lacunes et échappatoires en lien avec les chargeurs ici (en anglais) :

http://polysesouvient.ca/Documents/DOCU_20_06_05_Flaws_Loopholes_LargeCapacityMags.pdf

L'appui pour limiter le nombre de balles à cinq pour tous les chargeurs est majoritaire autant dans les régions urbaines (72%) que dans les régions rurales (68%), ainsi que dans toutes les provinces du pays, avec un soutien plus élevé au **Québec** (80%) et moins élevé en **Alberta** (57%). Près de la moitié (48%) de ceux qui vivent dans un foyer détenant une ou plusieurs armes à feu souhaite également voir limiter à cinq le nombre de balles dans les chargeurs. (Les sondages [montrent invariablement](#) que la majorité des **Canadiens** appuie un meilleur contrôle des armes, incluant l'interdiction des armes d'assaut et des armes de poing.)

Boufeldja Benabdallah, président et cofondateur de la Grande Mosquée de Québec, dit: « *Le tireur de la tragédie à notre lieu de prière a utilisé [cinq chargeurs de 10 balles](#) pour tuer et blesser*

¹ **Environics Research**, pour PolyRemembers/PolySeSouvient. Sondage en ligne du 11 au 14 mai 2020 parmi un échantillon représentatif 1511 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Résultats : http://polysesouvient.ca/Documents/POLL_20_05_11_to_14_Environics_Limit5_Magazines.pdf ; Question: « Un chargeur est un dispositif de stockage et d'alimentation de munitions situé à l'intérieur ou rattaché à une arme à feu semi-automatique. Il fonctionne en avançant automatiquement une nouvelle cartouche en position de tir après chaque pression sur la gâchette, sans qu'il ne soit nécessaire de recharger à chaque fois. Actuellement au Canada, la capacité des chargeurs est en général limitée à cinq (5) balles pour les fusils et carabines de chasse et à dix (10) balles pour les armes de poing. (Randomiser) [] Certaines personnes / D'autres pensent que le gouvernement fédéral devrait limiter la capacité des chargeurs à un maximum de cinq (5) balles pour toutes les armes à feu en possession privée. [] Certaines personnes / D'autres pensent que le gouvernement fédéral devrait continuer de permettre une capacité maximale des chargeurs de cinq (5) balles pour les fusils et carabines de chasse en possession privée, et de dix (10) balles pour les armes de poing en possession privée. Quel point de vue est le plus proche du vôtre ? 'Le gouvernement fédéral devrait limiter la capacité des chargeurs à un maximum de cinq (5) balles pour toutes les armes à feu en possession privée'; 'Le gouvernement fédéral devrait continuer de permettre une capacité maximale des chargeurs de cinq (5) balles pour les fusils et carabines de chasse en possession privée, et de dix (10) balles pour les armes de poing en possession privé' »

toutes ses victimes en moins de deux minutes. Il avait aussi en mains deux chargeurs qu'il avait illégalement modifiés de manière à accepter 29 balles pour l'arme d'assaut qu'il avait également en sa possession. Quel aurait été le bilan de l'attentat si son VZ58 ne s'était pas enrayé ? Mon confrère Aymen Derbali, qui a été atteint par sept balles et qui a vu les yeux du tueur, est d'avis que ce dernier était déterminé à nous tuer tous et que seul ce coup de chance a empêché un carnage encore pire, sachant qu'il avait 108 balles sur lui. »

Les tireurs dans le cas du meurtre de trois agents de la **GRC** à **Moncton** en 2014 ainsi que la tuerie le soir des élections du **PQ** en 2012 avaient eux aussi modifié leurs chargeurs « modifiables » pour atteindre leur limite maximale illégale.

« C'est pourquoi, en plus d'interdiction les armes à feu de type militaire, qui sont des armes de guerre, il importe aussi d'interdire les accessoires militaires comme les chargeurs à grande capacité, ces derniers pouvant être utilisés avec des armes qui ne sont pas considérées comme des armes d'assaut et qui demeurent donc légales. Limiter les chargeurs à cinq balles est une demande que nous avons communiquée à nos élus [depuis notre premier séjour à Ottawa](#) pour réclamer un meilleur contrôle des armes, suite au massacre à notre Mosquée. »

Heidi Rathjen, diplômée de Polytechnique et coordonnatrice de PolySeSouvient, ajoute : « Le règlement actuel régissant les chargeurs à grande capacité est truffé d'exemptions et d'échappatoires qui rendent la mesure dérisoire. On peut bien prétendre que les chargeurs sont limités à 5 ou 10 balles (selon le type d'armes), mais la réalité est que les commerçants continuent de vendre des chargeurs dépassant ces limites ou pouvant être modifiés à cet effet, et des centaines de milliers de chargeurs illégaux demeurent en circulation y compris des chargeurs de plus de 100 balles. » (Voir [ce survol](#) pour plus de détails)

Alice Perié, vice-présidente aux affaires publiques de la Confédération au rayonnement des étudiants en ingénierie du Québec (CRÉIQ) et porte-parole du mouvement étudiant PAS_ICI ajoute : « Une de nos grandes préoccupations a toujours été la disponibilité de chargeurs à grande capacité dont les chargeurs modifiables. Nous avons émis notre inquiétude à ce sujet [il y a presque deux ans maintenant](#), soulignant que la capacité des chargeurs demeure une composante cruciale par rapport au pouvoir destructeur d'une arme à feu lors d'une fusillade. C'est pour cette raison que les chargeurs devraient tous avoir une capacité limitée à cinq cartouches, et ce sans aucune altération possible. Nous pouvons maintenant constater que la majorité des Canadiens sont d'accord avec nous et espérons qu'une telle mesure fera partie des modifications prochaines de la loi. »

- 30 -

Pour entrevues:

- Heidi Rathjen : 514-816-7818 (texto préférable)
- Boufeldja Benabdallah: 418-454-7526
- Alice Perié (PAS_ICI) : 514-991-1703, vppublique@creiq.qc.ca
- Jonathan Landry-Leclerc (PAS_ICI): 450-675-3399, info@pas-ici.org
- Wendy Vasquez (PAS_ICI): 819-342-0434, president@cfes.ca